

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MAZAN

HIVER
2009-2010



*Lumières de fête,
lumières de la ville*

Dossier : les services techniques

[Sommaire

Editorial	3
Brèves	4 - 8
Dossier	9 - 11
Gens d'ici	12
Commerces à Mazan	13
Infos communales	14 - 16
Compte rendu du conseil municipal	17
Expression de l'opposition	17
Etat civil - Infos pratiques	18
Programme des manifestations	19



Hôtel de Ville - 66 boulevard de la Tournelle
84380 MAZAN
Tél. 04 90 69 70 19
E-mail : mairie-mazan@wanadoo.fr
Site : www.mazan.fr
Directeur de publication : Aimé NAVELLO
Comité de rédaction : Municipalité de Mazan
Crédit photos : Sandrine LIEPPE - Gérard SIMON -
KH Communication
Maquette : KH Communication
Impression : Authima - Certifié Imprim'Vert
Tirage : 2 600 exemplaires

[Edito

Il est difficile de faire bouger les choses sans créer quelques perturbations. C'est le cas en ce moment avec la seconde tranche de l'éclairage public qui permettra d'embellir, de sécuriser les entrées du village tout en faisant des économies d'énergie et de compléter ce que nous avons commencé l'an dernier pour le tour de ville. L'ensemble sera, je l'espère, apprécié par tous les Mazanais mais ces travaux vont générer quelques difficultés de circulation pendant un certain temps.



S'il est nécessaire d'embellir notre village, il est aussi indispensable d'apporter un surplus de services aux Mazanais. C'est pourquoi nous avons créé un poste d'écrivain public dont le rôle est non seulement d'identifier et d'analyser les besoins et les situations des personnes en difficulté, mais aussi de les accompagner vers les relais adaptés : emploi, logement, formation, droit social, etc.

Enfin, nous avons décidé, par l'intermédiaire du CCAS et avec l'aide active de personnes compétentes et dévouées, de mettre en place une aide aux devoirs, un accompagnement scolaire pour les élèves qui en ont le plus besoin. Ce service est en place depuis début novembre et je remercie encore tous ces bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour atténuer les difficultés que rencontrent certains enfants.

Je ne vais pas terminer mon propos sans avoir une pensée particulière pour toutes les personnes qui souffrent et j'espère que ces fêtes de fin d'année seront pour elles, comme pour tous les Mazanais, l'occasion de profiter de moments de chaleur et de joie partagée.

Votre Maire
Aimé NAVELLO

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Aimé NAVELLO'. The signature is fluid and cursive, written over a light blue horizontal line.

Les vœux de Jean-Michel Ferrand, Député, Conseiller Général de Vaucluse

Chères Mazanaises, Chers Mazanais,

Je voudrais, au seuil de cette année 2010, vous présenter mes vœux de bonheur, de santé, de prospérité.

La population de Mazan me témoigne depuis longtemps sa confiance et je l'en remercie.

Je sais que nombreux sont, hélas, ceux qui demeurent confrontés à de dures réalités.

Aussi, depuis que je suis votre Député, j'ai employé mon énergie à améliorer le sort de chacun, je me suis attaché à aider dans leurs démarches les personnes qui m'ont sollicité, et à défendre les causes qui m'ont été soumises. C'est dans cet esprit, fidèle à mes engagements, que j'entends poursuivre mon action.

Le rôle d'un Député est d'abord de voter les lois, mais je suis convaincu que son travail ne doit pas s'accomplir qu'à Paris, et qu'il est important de rester en contact permanent avec vos élus, la population et être à l'écoute des citoyens. C'est la raison pour laquelle j'ai créé, depuis des années, une permanence à Carpentras et une autre à Monteux, ouvertes tous les jours de la semaine, et me tiens à la disposition de chacun. Une permanence est également assurée en mairie de Mazan, le second lundi de chaque mois, de 17h à 18h sur rendez-vous.

Cette proximité me permet de faire en sorte que celles et ceux qui s'adressent à moi puissent obtenir toute l'attention et l'aide qu'ils sont en droit d'attendre.

Si vous pensez que je peux vous aider ou vous être utile dans vos démarches, n'hésitez pas à me rencontrer ou me contacter. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Chères Mazanaises, chers Mazanais, je vous souhaite une bonne année 2010.



Jean-Michel Ferrand

Brèves

Balles neuves

Le tennis club reprend des couleurs

Depuis 3 ans, le tennis club reprend lentement mais sûrement des couleurs, se tonifie d'année en année en drainant davantage d'adeptes. Il était en effet quelque peu dommage que les deux courts rénovés et les deux autres réparés par la municipalité n'accueillent pas plus de pratiquants, dans un sport somme toute individuel où l'on peut se faire plaisir à tout moment et à tout âge. A l'heure actuelle, les plus jeunes licenciés affichent 4 et 5 ans, alors que les plus anciens tutoient les 70...

C'est donc en partie fait : le club revit grâce à une poignée de volontaires décidés, des équipes de

tous âges sont désormais engagées dans les différents championnats départementaux où elles obtiennent des résultats tout à fait honorables.

Cette saison le club doit faire face à un boom tout à fait exceptionnel des jeunes : ils sont 90 à fréquenter assidûment l'école de tennis, organisée et animée par Thierry Lobbe, moniteur diplômé d'état, secondé par Brigitte Dellong et David Laurent. Et ceci les lundi et mercredi après midi.

Les adultes qui s'étaient fait rares les années passées reprennent le chemin des courts, grossissent les rangs des effectifs et permettent au club de sortir de sa parenthèse léthargique.

Contact club : 04 90 69 86 45

Contact entraîneur : 06 24 51 54 01



Conseil municipal des jeunes 11 novembre 2009

Un nouveau conseil municipal d'enfants a été élu récemment, avec, aux fonctions de maire, Camille Perez, élève en classe de CM2 à l'école Mademoiselle Foussa. Les Mazanais ont d'ailleurs pu la voir lors de sa première sortie officielle, le 11 novembre dernier, inaugurer ses fonctions nouvelles aux côtés de Monsieur Navello.

Son élection conclut un vote démocratique, à la tête d'une équipe d'enfants de CM1 et CM2 des écoles Foussa et Saint Dominique.

Les commissions de travail, comme chez les grands, ont été désignées et les projets sont encore en débat. Dès à présent, les jeunes élus préparent les décorations des sapins Noël et leur installation dans le village. Merci aux tous jeunes de se lancer ainsi dans la vie civique, et aux adultes qui les encadrent.



Participation des grands jours à cette édition 2009 de la célébration du 11 novembre. Comme à l'accoutumée, la municipalité était fortement représentée autour de son maire, les associations d'anciens combattants toujours nombreuses et dignes, les sapeurs pompiers et un public nombreux, de jeunes et de moins jeunes, recueillis et attentifs. Un double moment d'émotion a ponctué la cérémonie : la litanie des morts pour la France, où chacun a pu entendre des patronymes familiers aux mazanais, et la présence forte et active des enfants des écoles. En effet, pour la seconde année consécutive, l'originalité est venue de la participation des écoliers. Nombreux à prendre la parole, à lire des extraits de lettres envoyées par les combattants du front, il y a derrière ces apparences chargées d'émotion, une symbolique à méditer : un devoir d'histoire, avec la transmission du devoir de mémoire vers les générations nouvelles, l'espoir que les horreurs du passé ne se reproduiront plus, que l'homme deviendra plus raisonnable, tout simplement plus humain...



Rêve ou utopie, peut-être, mais qui ne doit en aucun cas conduire à l'indifférence ni à l'oubli des atrocités commises en guerre par le genre humain. C'est vrai que les leçons de l'histoire tardent à intégrer les mentalités.

Lou Carri 18 juillet 2010, c'est parti...

L'association des amis du Carri a lancé son nouveau site le vendredi 18 décembre : www.carri2010.free.fr

Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires et utiles, pour vous joindre, si vous êtes volontaire, aux préparatifs ou encore pour participer comme figurant à la reconstitution historique. Vous pouvez aussi contacter Alain Daniel, Président de l'association des amis du Carri au 04 90 69 73 15.



Des médailles pour la cave de Cantepedrix

Samedi 21 novembre : la cave coopérative a tenu à fêter le vin nouveau. Clients et amis s'étaient déplacés nombreux pour assister à ce qui est devenu désormais un rituel : la dégustation du vin nouveau... d'autant que le dernier rosé a été médaillé au récent concours de Vaison-la-Romaine.

Une belle récompense qui vient couronner le travail de qualité dans lequel se sont engagés les viticulteurs coopérateurs depuis maintenant plusieurs années.

Il y avait, lors de ces agapes, à boire et aussi à manger : jus de fruit, volailles, escargots... le tout dans une ambiance sympathique de fête avec groupes musicaux, DJ...

Un petit rappel : les itinéraires balisés et documentés, l'un pédestre démarrant au chemin de Modène, l'autre cycliste débutant au chemin du Mercadier, ont été mis en place par la cave pour découvrir les paysages, les produits locaux et le vignoble.



Mangez des fruits

Cinq fruits et légumes par jour...

Le slogan fait école...

A l'initiative du Syndicat mixte d'aménagement du territoire et d'équipement du mont Ventoux, des boîtes à fruits originales ont été distribuées aux écoliers des écoles primaires de la commune, leur permettant d'emporter, sans les abîmer, des fruits pour le goûter de la pause.

Avec l'aide du Crédit mutuel et les agriculteurs du Ventoux, le raisin muscat local avait pris place dans ces fameuses boîtes, raisin également servi au self du collège, pour sensibiliser les jeunes à la consommation de fruits, de produits locaux, gage d'une alimentation saine.



Vide grenier

Ça y est ! La seconde édition du vide grenier a égalé la première de l'année passée. Une fois de plus, le comité d'animation, dont l'efficacité n'est plus à démontrer, a été contraint de refuser des exposants. Plus de 300 étaient présents, le public nombreux, le temps clément, bref que des condi-

tions idéales pour permettre une journée réussie, aux promeneurs de se divertir et aux chineurs de satisfaire leur curiosité et de dénicher l'objet rare qui plaît.

L'association des commerçants (UNICAM) en a profité pour diffuser ses messages éco-citoyens : le commerce de proximité, le recyclage des déchets, les comportements citoyens...



Réduisons nos déchets : ça déborde !

Pour une première, ce fut une réussite ! A l'initiative de l'association des Garrigues, sous la houlette de sa présidente, Annie Caizergues, une quinzaine d'enfants ont répondu à l'appel lancé pour une journée citoyenne de nettoyage de l'environnement. Dès 9 heures, après un petit-déjeuner tonique, encadrés par une dizaine d'adultes, ils se sont répartis sur les chemins des Garrigues pour ramasser les débris de toutes sortes abandonnés sans doute par... des adultes, et les conditionner dans des sacs de couleurs différentes.

La matinée a été mise à profit par les membres de l'association pour susciter la réflexion des adultes de passage aux questions de gestion des déchets, de réduction et de traitement : composteurs, collecte sélective, compactage...

Les enfants ont été récompensés par une place de cinéma et les adultes présents ou de passage par des sacs de collecte...

Belle initiative où les enfants ont pu donner l'exem-



ple aux adultes, à renouveler sans aucun doute, aux Garrigues et pourquoi pas dans d'autres secteurs !

Sainte Cécile

Sainte Cécile, patronne des musiciens a été célébrée le dimanche 22 novembre par la philharmonique. Rappelons qu'il s'agit vraisemblablement de la plus ancienne société mazanaise, 135 ans d'existence, qui connaît malheureusement quelques difficultés de recrutement, notamment auprès des jeunes. Ces derniers seraient-ils réfractaires à la musique ? Il serait fâcheux de voir disparaître la doyenne de nos associations !

Après un concert en l'église de Mazan où les musiciens ont exprimé leur savoir faire, ils ont été reçus à l'hôtel de ville par le Maire qui les a félicités et remerciés pour leurs prestations tout au long de l'année, leur présence aux manifestations patriotiques et festives.

Il est à noter que nos sympathiques musiciens se sont produits aux cérémonies du 11 novembre chez nos voisins de Saint-Didier.



Handball, la formation des jeunes à l'honneur

Les moins de 16 ans filles et les moins de 14 ans, filles et garçons, qualifiés en ligue

Avec près de 200 licenciés à ce jour, chiffre qui devrait être atteint très prochainement le SC Mazan handball peut être fier des différents résultats obtenus par ses équipes de jeunes. Ainsi les trois équipes en lice pour une qualification régionale ont atteint leur objectif et vont donc disputer une nouvelle compétition qui doit permettre à toutes et à tous de progresser dans les meilleures conditions. Les moins de 16 ans de Virginie Tellene, après avoir échoué d'un rien pour la qualification au championnat « méditerranéen », viennent d'obtenir leur billet pour le championnat de ligue à l'issue d'un parcours sans faute.

Cette compétition a débuté le 7 novembre.

Il en est de même pour les moins de 14 ans de Didier Thevenin (filles) et de Philippe Baudier (garçons) qui se sont également qualifiés pour le championnat régional de la catégorie.

Si ces qualifications ne sont pas une fin en soi elles sont avant tout la traduction d'un niveau de jeu et d'un travail assidu et de qualité de la part de l'ensemble des entraîneurs des équipes de jeunes du club. Elles vont aussi permettre à ces jeunes filles et garçons d'évoluer à un niveau de jeu bien plus élevé et nécessaire à leur formation sportive. A terme ces résultats sont aussi l'assurance de pouvoir pérenniser la participation au championnat de France des moins de 18 ans et de former des jeunes qui viendront grossir les rangs de l'équipe première.



Les nouveaux mazanais

Ce sont quelque soixante personnes, des mazanais de fraîche date, installés depuis peu qui ont répondu à une invitation nominative de l'association « Culture et patrimoine » pour faire connaissance avec la cité.

Première étape : une visite du village conduite et commentée par Joseph Barruol, expert en la matière qui n'a pas été avare de détails intéressants.

Seconde étape : une réception en mairie, lors

de laquelle Monsieur Navello a en quelque sorte présenté la carte de visite de la ville. Les atouts existants : localisation, richesse de la vie associative, et les besoins et attentes à la satisfaction desquels il travaille avec son conseil municipal : dessertes routières, salle de fêtes, revitalisation du centre ville, développement du commerce local...

L'attractivité de Mazan est certaine, elle explique l'installation des nouveaux arrivants : commerces de proximité, cadre de vie, écoles et collège...

Bienvenue à ceux qui viennent grossir nos rangs !

Faisons connaissance

Les services techniques municipaux, hébergés dans les locaux communaux de la zone du Piol, ont pour mission l'entretien et la maintenance du patrimoine de la ville.

Patrimoine routier, très important, qui maille notre cité de 140 kilomètres de voies diverses et patrimoine foncier, riche de bâtiments publics de tous genres, de tous âges et de toutes vocations : écoles, chapelles, stades, COSEC, bibliothèque, espace jeune, foyer des anciens, salles de réunion et de rencontre...

Compte-tenu de l'étendue de la commune - 30km²-, soit sensiblement la même superficie que sa voisine Carpentras, de la densité de son réseau de voies de circulation avec routes, chemins communaux, chemins ruraux, places et placettes, voies rurales... La tâche dévolue aux travailleurs municipaux est importante, dès lors qu'ils s'occupent, en plus des travaux évoqués, de toutes les opérations de manutention relatives aux besoins sans cesse croissants et renouvelés des associations mazaïaises dont la vitalité et le développement sont connus de tous.

Les personnels

En poste depuis le 1er avril, **Laurent Dupuy** dirige les services techniques (voir Magazine Été 2009), forts d'une vingtaine de personnes, titulaires et contrats aidés confondus, en fait sensiblement le même effectif qu'il y a vingt-cinq ans, lorsque le volume de travail était inférieur à ce qu'il est aujourd'hui, et que la population locale comptait moins de 3000 âmes. Le mot d'ordre du patron : « faire vite », que les plus anciens, habitués « à faire pour durer » ont encore quelques difficultés à intégrer. Dans un nouvel organigramme, Laurent Dupuy a organisé la répartition des personnels, et par conséquent des tâches, en cinq cellules, coordonnées par Gérard Marcellin.

Gérard Marcellin organise donc le travail des différents services, coordonne la gestion des hommes et des matériels, lourde responsabilité pour laquelle il est contraint à un jonglage permanent afin de faire concilier les besoins du quotidien avec la gestion et le traitement des imprévus. Il représente aussi, avec quelques uns de ses collègues de sa génération, la mémoire des travaux réalisés depuis plus d'un quart de siècle.

Le secrétariat

Assuré et organisé par **Michèle Baussaron**, aidée par **Amandine Gasion** sur un contrat provisoire. En sus des tâches classiques d'un secrétariat, téléphone, fax, courrier, il faut assurer la gestion des heures, récapituler les consommations de la commune en eau, gaz et électricité, vérifier les factures, demander des devis, gérer les stocks et les produits d'entretien pour les écoles et les bâtiments publics... et bien sûr en rendre compte aux services administratifs de la mairie.

Les installations sportives

COSEC et petit stade. L'entretien des équipements incombe à **Alain Bagnol**, et le ménage est assuré par **Sonia Chardin**. Il est à noter au passage que les COSEC, dans l'esprit de leur concepteur, avaient une durée de vie estimée à quinze ans, et qu'au-delà on aurait les moyens de reconstruire en mieux... Celui de Mazan a déjà servi deux fois plus que prévu, grâce à la qualité de l'entretien, donc du sérieux des personnels qui ont en eu la charge !



Le nettoyage

Trois personnes sont en charge de la propreté de notre ville : ce sont les municipaux les plus observés par les habitants. **Pascal Segu** est secondé par **Areski Lala**, et ponctuellement, pour les interventions d'urgence par **Joliot Bezert**, lequel assure également la livraison des repas.

Les espaces verts

C'est **Didier Santonja** qui est aux commandes de cette cellule, laquelle est chargée des bordures de route, des jardins et du fleurissement de la ville. Il est assisté de **Cindy Guérin** et **Gérard Ladam**, alors que **Joël Roux** a en charge plus spécifiquement le cimetière.

Didier Santonja réfléchit à un véritable projet pour les années qui viennent, cherchant à intégrer les principes et recommandations du Grenelle de l'environnement dans la gestion des espaces verts. Il est à l'origine de la mise en place des jachères fleuries le long de la route de Carpentras. Pour limiter l'arrosage, surtout s'il s'agit d'eau potable, et éviter des travaux d'entretien lourds et répétitifs, il faut généraliser les plantations économes en eau, qui couvrent bien le sol au bénéfice des herbes plus ou moins mauvaises qu'il n'y aura pas à couper. Au-delà, toujours dans l'esprit du développement durable, les systèmes de désherbage thermique se substitueront au désherbage chimique.

Des stratégies qui méritent d'être développées, suivies et généralisées pour protéger notre cadre de vie et notre santé. Ce qui relevait il n'y a pas si longtemps encore d'un effet de mode est devenu aujourd'hui nécessité.

La cellule Interventions voirie-bâti-ments-manutentions regroupe les plus gros effectifs, avec des spécificités bien ciblées.

- **Joël Duban** gère tout le domaine électrique, aidé par **Colmuto Dany**.

- **Daniel Esseyric** assure l'intégralité du petit entretien mécanique et conduit les gros engins servant par exemple à l'entretien des routes, chemins et fossés.

- **Charles Pizzorni** intervient pour toutes opérations dans les bâtiments et réalise les travaux de serrurerie. A ses heures perdues, quand il en a, il assemble un char du Carri.

- **André Vayson** supervise quant à lui toutes les opérations de manutention, opérations diverses et souvent lourdes au service des manifestations qu'organisent les associations locales. Pour les grandes occasions, ce ne sont pas moins de 800 chaises et 80 tables, un podium, un éclairage, sans parler des accessoires, qu'il faut déplacer, installer puis démonter... Pour ce faire, il lui faut compter sur **Teddy Marcellin**, **Max Simonini**, **Daniel Llorca** et **Patrice Sognos**, tout ceci face à une demande en progression constante.

Beaucoup de fonctionnaires municipaux sont en poste depuis de longues années. Ce sont des gens de terrain rompus aux tâches quotidiennes autant qu'au traitement des imprévus, compétents dans des domaines divers, en contact avec les administrés dont ils essaient, autant que faire se peut, satisfaire les attentes et les besoins. Les plus anciens qui ont vu la population locale doubler et les besoins et attentes se développer en conséquence, vivent au



quotidien l'accroissement du travail, les pressions des usagers, l'incivisme d'une petite frange de la population mais qui génère un surcroît de présence et d'activité que les administrés ont sans doute du mal à appréhender.

Comment se répartissent les heures de travail ?

Sur les trois dernières années, l'activité consacrée aux fêtes et manifestations représente plus de 20% des heures travaillées, ce qui est considérable, voire excessif pour certains, pour une prestation dite accessoire. Viennent ensuite l'environnement et les espaces verts chacun pour 17,5%, les bâtiments et les écoles pour 15,5%, la voirie 12%, l'atelier 8,5% et le cimetière 5,4%... Le reste relève d'activités diverses, dont la sécurité.

Les matériels

Une visite des services techniques démontre que les matériels disponibles utilisés par nos agents leur confèrent une large autonomie car ils permettent de réaliser la plupart des travaux d'entretien sans appel à des moyens ou prestataires extérieurs. Certes, s'il y a des équipements pointus que même certaines entreprises ne possèdent pas- la nacelle en l'occurrence-, quelques uns affichent une vétusté qui appelle au renouvellement, comme le corbillard qui ne permet plus guère de voyage décent...

Il y a sans doute, dans ce domaine, une vraie réflexion à mener pour définir des priorités d'action des services techniques, et en conséquence, des matériels indispensables qui en découlent...La question de leur rôle, de leurs effectifs préoccupe à l'heure actuelle toutes les collectivités locales et territoriales confrontées à une tendance de déflation des effectifs. Faut-il confier tout le travail municipal aux communaux, en les équipant bien entendu de tous les matériels adéquats, ou sélectionner des



tâches variées mais néanmoins gratifiantes et limitées, et faire intervenir en complément des prestataires extérieurs ? La question, qui a le mérite d'être claire, n'appelle pas forcément une réponse tranchée et satisfaisante dans l'immédiat.

L'image véhiculée dans l'opinion

On galère souvent sur le compte des travailleurs des diverses collectivités. Il en est des services de Mazan comme des autres, qui n'échappent pas aux préjugés et aux caricatures que plusieurs générations d'administrés ont contribué à construire. Qu'en est-il et que trouve-t-on dans ce florilège ?

- « Les ouvriers municipaux sont souvent en arrêt de travail »... Le taux d'absentéisme des années passées tourne autour de 6%, soit rien de choquant au vu des valeurs moyennes de ces catégories de salariés.

- « Les ouvriers municipaux travaillent de façon désordonnée ou discontinue »... C'est vrai qu'ils sautent parfois d'un travail à un autre, car leur tâche initialement programmée doit momentanément être délaissée pour des urgences.

- « Mon beau-frère travaille à la mairie jusqu'à 5 heures, et il rentre chez lui à 4 heures et demie »... Cela relève plus de la boutade que de la réalité, même s'il est courant, dans ces genres de métiers, tant dans le secteur public que le secteur privé de lever le pied un peu avant l'heure.

Les hommes et femmes des services techniques sont dans l'ensemble pleins de bonne volonté et animés du souci de bien faire. Ils oeuvrent en permanence entre les exigences des élus et les attentes des administrés, parfois inattendues et excessives, même s'ils souffrent ponctuellement de certaines formes d'incivisme. Ils sont détenteurs d'un savoir faire qu'ils souhaitent voir pris en compte, et qu'ils sont prêts à transmettre. Ils ont droit, comme tous les travailleurs, à un minimum de reconnaissance et de considération qu'ils savent apprécier, à la dignité dans leurs tâches quotidiennes, dignité indissociable d'une part d'initiative et de proposition. Qu'ils soient félicités et remerciés pour ce qu'ils accomplissent au quotidien.



Raymonde Conil

Une vie consacrée à la musique

En réalité, c'est Monette ! Née il y a 69 printemps, elle a dès son plus jeune âge baigné dans la musique. Au conservatoire d'Avignon d'abord, où elle franchit tous les niveaux jusqu'en classe supérieure, et ce avec une constance remarquable : toujours le premier prix ! Au conservatoire de Marseille ensuite, en classe de pédagogie où elle fait la connaissance d'un professeur d'harmonie qui jouera un rôle déterminant dans sa formation...et enfin, consécration suprême, le Conservatoire de Paris, qu'elle sera contente de quitter pour sa Provence, un second prix de piano en poche. Bravo l'artiste !

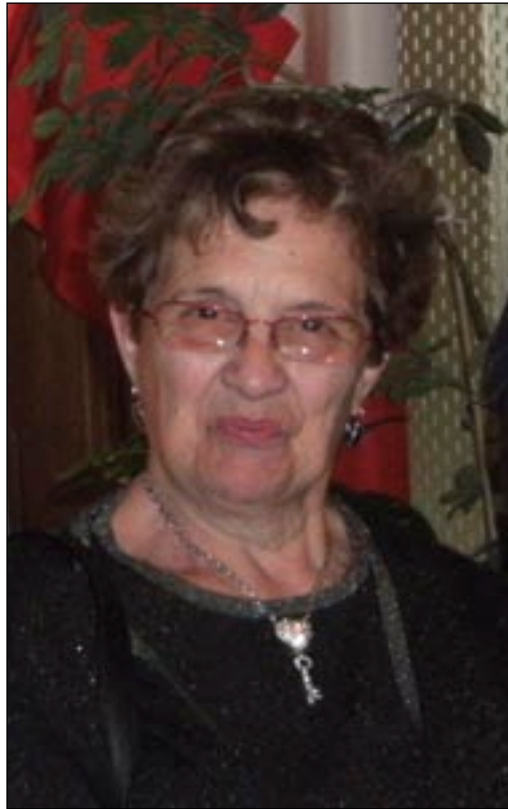
Ce n'est pas sans nostalgie qu'elle évoque cette période de formation, rendant un hommage vibrant en même temps chargé d'émotion à ses parents, Raymond et Pierrette Barthélémy, des commerçants qui ont beaucoup travaillé - voire « trimé » - confie-t-elle, pour assurer son épanouissement, sa culture musicale et sa culture générale.

Monette adore parler, Monette adore chanter, adore le public : elle enseigne la musique aux scolaires, donne des conférences aux personnels de l'éducation nationale d'abord, à des publics plus variés ensuite, sur des sujets et thèmes qui forcent l'admiration. C'est ainsi qu'elle enchante, il y a quelque temps, son auditoire à Mazan avec Chopin.

Grâce à son professeur, Monsieur Hugon, elle compose. Des œuvres de caractère sacré- des messes polyphoniques- et de caractère profane : les Mazanais savent-ils que c'est elle qui a produit les hymnes du Carri, trois fois de suite ? Donc à l'écoute, en juillet 2010, pour la prochaine version.

Elle ne joue pas qu'avec des notes, elle compose aussi une autre musique avec des mots. Elle a publié un recueil de poésies, *Les ailes du temps*, qui lui a valu le Prix Clément Marot et André Chénier, récompense méritoire et méritée, remise par Paul Constant, Prix Goncourt.

Elle dirige la chorale, reprise en mains voici déjà de longues années. C'est le plaisir du chant, le plaisir du partage, le plaisir de faire plaisir en mettant son expérience musicale au service de femmes et d'hommes partageant les mêmes joies et les mêmes valeurs.



Elle préside depuis une quinzaine d'années l'association de jumelage avec Moudon, en Suisse, ancienne capitale des Pays de Vaud savoyards : c'est toujours le plaisir du contact et du partage, et ceci de façon conviviale, amicale, en toute simplicité. Un grand temps fort est annoncé pour 2011 : le 25ème anniversaire du jumelage, un grand et bel événement en perspective, car c'est Mazan qui accueillera, peut-être en fanfare et en musique, ses amis suisses. Elle y pense, y travaille,

déplorant néanmoins le peu d'engouement et d'implication des jeunes générations dans ce partenariat culturel si riche.

La musique, c'est sa vie, son réconfort, sa drogue même les mauvais jours, c'est de l'émotion qu'elle aime vivre et transmettre. Dans son franc parler, dont elle admet qu'il peut parfois gêner, elle confie qu'elle vit pour et par la musique, et qu'en bonne musicienne, elle aime l'entente et l'harmonie, l'unisson, elle n'aime pas quand ça sonne faux, que ce soit dans la vie ou dans la musique.

Du nouveau... boulevard de l'Europe

Le « relais de la lavande »

Le boulevard de l'Europe, un peu la colonne vertébrale de la cité où se concentre une part importante de l'activité commerciale, s'est enrichi, depuis le 6 juillet dernier, d'un établissement nouveau. Un bar restaurant brasserie, qui se veut selon son enseigne résolument provençal ! David Sierra et sa compagne y accueillent, en restauration le midi, leurs clients autour de plats de brasserie faits maison.

Arrivés d'Espagne où ils tenaient déjà un établissement similaire, ce couple jeune et dynamique est rompu à la cuisine, au service et à la satisfaction de la clientèle. Dans un cadre entièrement rénové, ils développent des formules attractives, ont connu un bon démarrage de saison malgré une ouverture tardive.

Leur établissement constitue un plus pour la commune qui mise sur le développement économique comme facteur de développement du tourisme.

Contact : 06 42 75 88 65



... boulevard des Innocents...

« Parfum de fleurs, fleurs et décoration »

Vérane Sausse a célébré à sa façon, toute particulière, le 14 juillet : elle a ouvert boutique ! Et une boutique plutôt sympathique et agréable, aménagée dans une ancienne remise de matériel agricole, entièrement réalisée avec l'aide de papa et maman.

Ancienne employée d'un domaine viticole de Beaumes de Venise, le meilleur selon elle, où elle tenait le caveau, Vérane n'a pas hésité à franchir le pas pour les fleurs, une passion de toujours, qui l'anime depuis sa plus tendre enfance. Ses fleurs coupées, ses plantes en

... et dans le village.

L'hôtel « Le Siècle » ...

L'hôtel « Le siècle » s'est doté, depuis l'été dernier, d'un salon de thé. Une pause détente et rafraîchissante dans le Mazan historique.

Contact : 04 90 69 80 78 Micallet Auralie

Mazan Multi-services

Surtout connue pour ses articles sur la ville de Mazan dans le quotidien *La Provence*, Sandrine Lieppe exerce aussi le métier de graphiste depuis 6 ans. Auteur de la dernière affiche du « Gym Boxe challenge », elle assure tous les travaux de conception et de réalisation de supports de publicité.

Elle partage aujourd'hui le local du vidéo club avec Patrice Crépin au 284, av. de l'Europe, sous l'enseigne Mazan Multi-services. Un local convivial où sont proposés de nombreux services dans des domaines très variés : bureautique (photocopies, reliures etc.), reportages photos (mariages, portrait en studio etc.), distribution, mais aussi de cordonnerie, reproduction de clés, tampon et gravures etc.

Contact : 04 90 69 77 30 ou 06 89 44 94 98



Un audioprothésiste

Julien Vinot, audioprothésiste, diplômé de l'école des prothésistes de Montpellier, l'une des cinq écoles françaises, s'est installé à « Mazan optique », enseigne bien connue. Il développe un service nouveau sur la ville, s'occupe de tout ce qui est appareillage auditif des malentendants, réalise des dépistages gratuits, bref assure le service et l'après service... A bon entendre...

Contact 04 90 69 69 46

pots, ses compositions réalisées avec goût et délicatesse, ainsi que ses objets de décoration commencent à attirer du monde. Nombreux sont les fidèles à fréquenter sa boutique, séduisante il est vrai, et un petit régal pour les sens...

Contact : 52, bd. des Innocents



ASSAINISSEMENT COLLECTIF... suite...

Le cabinet Merlin a réalisé, à la demande du syndicat Rhône Ventoux, désormais responsable du SPAC (service public d'assainissement collectif), une étude de faisabilité sur la création d'un réseau d'assainissement des eaux usées pour le quartier des Garrigues. Question d'actualité s'il en est, puisque dès la campagne des dernières élections municipales les listes en présence avaient toutes signifié leur intention de faire réaliser ces travaux que la réglementation et le respect de l'environnement n'autorisent plus à différer.

En effet, le schéma directeur d'assainissement, dont le conseil municipal avait délibéré dans sa séance du 1er octobre 2001, annexé au POS 2001, stipule pour les réalisations de l'année 2003 : « Quartier des Garrigues, 1ère tranche », et pour les travaux des années 2004 à 2013 : « Quartier des Garrigues, 2ème tranche à la fin ». Les études menées antérieurement ainsi que l'étude de faisabilité récente rappelée montrent qu'il est préférable d'envisager le traitement global du secteur en continue. Trois scénarii ont été étudiés et présentés par le cabinet spécialisé, desquels il ressort que le plus intéressant, et qui a bien évidemment été retenu, englobe les antennes privées. Il envisage le raccordement de l'ensemble au collecteur principal via la route de Pernes, tracé qui ne nécessitera que deux postes

de refoulement, contre trois ou cinq pour les autres solutions, et permettra également de raccorder le secteur de la route de Malemort.

Le syndicat a désormais lancé une mission de maîtrise d'œuvre sur la base de la solution retenue. Il demande de plus au cabinet Merlin d'intégrer au rapport de cette étude un volet sur la charge de fonctionnement de la station d'épuration. Celui-ci présentera les charges résiduelles hydrauliques et polluantes actuelles et futures après le raccordement des Garrigues. Ces éléments permettront d'envisager le raccordement futur d'autres quartiers en attente : Castro, La Peyrière, le Jonquier...

Parallèlement à ces opérations, le collecteur principal qui alimente la station d'épuration et longe le cours de l'Auzon pose quelques problèmes auxquels il faut remédier avant le raccordement des Garrigues. Le tracé de cet ouvrage transportant les effluents n'est pas clairement identifié à certains endroits, son accès n'est juridiquement pas réglé par des conventions de passage avec les riverains, et son état de santé n'est pas connu. Tous ces points constituent des préalables au raccordement des quartiers.

En même temps que ces travaux d'assainissement, le syndicat Rhône Ventoux poursuivra les travaux nécessaires sur le réseau d'eau potable, à savoir remplacement des branchements en plomb et dysfonctionnements sur le réseau de la RD n°1.



INFORMATION SUR LE RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Voici quelques bons gestes pour éviter les intoxications :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles. Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).
- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : www.paca.sante.gouv.fr



NAISSANCE D'UNE JOLIE PETITE AUDE

C'est avec une joie partagée que l'ensemble du personnel et du Conseil municipal, Maire en tête, adresse ses plus sincères félicitations à Laure Galpin, pour la naissance de sa jolie petite Aude. Tous leurs vœux de santé et de bonheur les accompagnent dans cette nouvelle aventure.

PERMANENCE DE SOUTIEN SOCIAL

Monsieur Djamel Benyahia, conseiller cadre familial et agent de développement social, tient une permanence dans le local social de la Condamine, les mercredi et vendredi matin de 9h à 12h sans rendez-vous. Il exerce les fonctions de conseiller en formalités administratives et d'écrivain public. Disponible, il saura vous écouter, vous informer, vous conseiller, vous orienter, vous soutenir et vous accompagner dans vos projets.



A PROPOS DES FORAGES

Le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire a publié le Décret n°2008-652 du 2 juillet 2008 relatif à la déclaration des dispositifs de prélèvement, puits ou forages réalisés à des fins d'usage domestique de l'eau et à leur contrôle ainsi qu'à celui des installations privatives de distribution d'eau potable.

Que dit ce texte ?

Dans son article 1, il prévoit que **tout forage envisagé** doit être précédé d'une déclaration en mairie, au plus tard un mois avant le début des travaux, suivie d'un complément dans un délai d'un mois suivant l'achèvement des travaux.

Dans son article 2, il précise que **les forages ou puits achevés** avant le 31 décembre 2008 doivent être déclarés au plus tard le 31 décembre 2009...

TÉLÉTHON 2009

Ils étaient tous là : les pompiers avec leurs marrons chauds, le judo, la boule joyeuse, le saute ribes VTT, le Handball, le SMC Football avec leurs ateliers sportifs, mais aussi le Motoclub, l'AFVMA, les Amis du Carri, le foyer des écoles, l'association des garrigues, l'Amicale des Retraités, Parfum

de fleurs, Li Gent dou Brès, la philharmonique et la cave Canteperdrix qui a contribué au vin chaud. Sans oublier les nombreux bénévoles, les jeunes et les organisateurs de l'espace jeune sans qui cette manifestation n'aurait pas eu lieu. Tous mobilisés, ils ont réussi à récolter un peu plus de 3000 euros au profit du Téléthon. Nous les remercions pour leur énergie et leur solidarité.



LISTES ELECTORALES : INSCRIPTIONS ? RADIATIONS ? ...

Pour être inscrit sur les listes électorales d'une commune, il faut soit y avoir son domicile, soit y avoir une résidence depuis plus de six mois, soit figurer depuis plus de cinq ans au rôle d'une des contributions directes communales.

ATTENTION : l'inscription n'est pas automatique !

Les personnes ayant emménagé à Mazan depuis les dernières élections doivent penser à demander leur inscription avant le 31 décembre 2009. (Renseignements en mairie)

Par ailleurs, conformément à la réglementation, il est actuellement procédé dans toutes les communes à la révision des listes électorales. En conséquence, les services sont tenus de proposer à la commission concernée la radiation des personnes qui semblent avoir quitté la commune. L'avis de radiation n'entraîne pas de nouvelle ins-

cription systématique dans une autre commune. Si vous recevez un courrier de ce type, n'hésitez pas à vous renseigner. Les réclamations ne peuvent plus être admises après le 31 décembre.



Compte rendu du conseil municipal du 5 novembre 2009

Le Conseil Municipal de la Commune de MAZAN s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Aimé NAVELLO, Maire. Vingt-six conseillers étaient présents ou représentés. L'Assemblée a décidé :

- de fixer le ratio « promus – promouvables » pour les avancements de grade à 100% ;
- de modifier le tableau des effectifs ;
- de procéder à l'acquisition d'une bande de terre, à détacher d'une parcelle située en bordure de l'Auzon pour faire effectuer par le SIBSOMV des travaux de consolidation de la berge revêtant un caractère d'intérêt général ;
- afin de mener une réflexion sur l'éventuel intérêt d'aménager le quartier de La Ferraille, d'engager des études et de solliciter l'octroi de subventions ;
- d'adhérer à la convention cadre de mise à disposition partielle du service Aménagement de l'Espace et Action Foncière entre la CoVe et ses communes membres ;
- d'approuver la convention de mise à disposition partielle de la commune du service Aménagement de l'Espace et Action Foncière de la CoVe pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la conduite des études de définition du projet d'aménager le quartier de la Ferraille ;
- de mettre à jour le tableau de classement de la voirie communale ;
- de renouveler pour une durée de 2 ans la convention

et le contrat signés avec Habitat et Développement pour l'animation d'un point d'information amélioration de l'habitat et le suivi de l'opération façades ;

- après avoir tiré le bilan de la concertation publique préalable, d'approuver la révision simplifiée du POS de MAZAN pour la salle polyvalente ;
- d'approuver le projet de construction de la salle polyvalente ainsi que son plan de financement prévisionnel et d'effectuer toutes les demandes de subventions pouvant bénéficier à l'opération ;
- de renouveler la convention « chèques loisirs » existante pour une durée de 2 ans ;
- de compléter le dossier de demande de subvention déposé auprès de la Région pour l'acquisition d'une maison Place Lafayette, destinée à la création de logements sociaux, en signant un acte d'engagement spécifique ;
- de modifier la délégation du Conseil Municipal au Maire en ce qui concerne les marchés publics.

L'assemblée a ensuite pris acte des rapports 2008 des établissements publics de coopération intercommunale (SIBSOMV, Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux, Syndicat Mixte Comtat Ventoux) ainsi que des rapports 2008 sur le prix de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif.

Monsieur le Maire a ensuite informé l'Assemblée des décisions municipales qu'il a été amené à prendre depuis la dernière séance du Conseil Municipal. Puis il a été répondu à une question diverse.

Expression de l'opposition

GAGNONS ENSEMBLE

En cette fin d'année, nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2010.

SALLE DES FETES.

La municipalité a le devoir d'associer les Mazanais à l'élaboration du projet même si le lieu d'implantation, près de la cave coopérative, est mal choisi.

Aujourd'hui, nous n'avons pas d'information sur les choix techniques qui seront définitivement faits.

Mais nous veillerons au respect des normes environnementales de la construction : sécurité, choix des matériaux, isolation thermique et phonique, utilisation d'énergies renouvelables pour le chauffage et l'éclairage.

Si elle n'est pas proche de la population, qu'elle soit au moins un modèle sur le plan de l'écologie

Les accès doivent être sécurisés. Comment ? A quel coût ? Navette gratuite ? Piste cyclable ? Itinéraire piéton ? Eclairage ?

Le montant des subventions n'est pas encore connu. Qu'en sera-t-il pour les contribuables ? Il n'y a pas d'éléments destinés à la culture dans le projet du Maire. Le ministère n'apportera pas sa contribution. Encore une forte augmentation des impôts locaux ??

Une salle des fêtes pour des mariages et des baptêmes, c'est bien. Mais il n'y a toujours rien de réalisé pour l'amélioration du quotidien des mazanais : bibliothèque insuffisante, espaces culturels vétustes et inadaptés aux activités. Pour combien de temps encore ? Cela fait bientôt deux ans que l'équipe est en place.

POMPES FUNEBRES MUNICIPALES

Ce service funéraire municipal public risque-t-il d'être supprimé ? Sera-t-il privatisé ? Quel sera le coût pour les familles ? A suivre !!

AGIR-POUR-MAZAN

Nous aurions aimé vous faire partager nos commentaires sur le bilan de la majorité :

- Des projets qui piétinent : assainissement, salle des fêtes,
- Des projets qui restent dans la boîte : jardins ouvriers, musée du gypse, parc photovoltaïque, le centre ville, le sens unique,....
- Des projets qui reculent : nouvelle école, centre culturel à la place de Foussa,....
- Le seul projet qui avance : le nouveau Plan Local d'Urbanisme !

Nous aurions aimé vous alerter sur l'**endettement** qui progresse, sur l'inflation des **embauches** de personnel municipal, sur les **impôts locaux** qui explosent, sur la suppression des **études dirigées**, sur les **subventions** exceptionnelles accordées aux associations amies, Mais, Monsieur le Maire verrouille notre droit d'expression. En le limitant à 1600 caractères, il espère bâillonner l'opposition.

Mais, Agir pour Mazan a des ressources et l'oppression dont nous sommes victimes nous stimule et nous encourage à dénoncer les dérives, les erreurs, les impasses et les mensonges d'une majorité qui oublie ses promesses, passe son temps à faire faire des études et qui, en deux ans, s'est contentée de réaliser le programme d'éclairage public préparé par la municipalité précédente, de goudronner quelques chemins et de lancer des programmes de logements sociaux en se limitant à des achats fonciers.....

En attendant, surveillez votre boîte aux lettres, nous vous ferons parvenir dans quelques jours **nos vœux et plein de bonnes idées pour mieux vivre à Mazan.**

Si nous connaissons la date limite de remise de notre article, nous ne savons jamais la date de parution de Mazan Info (sans doute un secret détenu par le seul adjoint à la communication !). Alors, en espérant que vous le recevrez avant le 25 décembre,.....

Passez de Bonnes Fêtes de Noël et Bonne Année 2010

**Louis Bonnet, Françoise Jouve, René Cecchetto,
Nathalie Mouries et Sabrina Marillier-Dubois**

Naissances 2009

Septembre 2009

Maxence Clop
Joris Clop

Octobre 2009

Dan Buisine- -Alhaiza
Léonie Jean
Noah Fabre
Mathys Parfait
Mathéo Jean

Novembre 2009

Théo Stern
Léonie Chapelet- -Bernal

Décès 2009

Septembre 2009

Marcelle Mourier
veuve Chosson

Octobre 2009

Mireille Duc
Isabelle Castor
veuve Constantin
Marie-Thérèse Favier
Roger Houin
Pierrette Rol veuve Vayson
Marie Jean veuve Jean

Septembre 2009

Emile Zacharie
Huguette Veve
épouse Gabarron
André Fellion
Marius Ionescu

Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Samu : 15

Police secours : 17

Police Municipale :
04 90 69 77 28

Commissariat Carpentras :
04 90 67 62 00

Gendarmerie de Carpentras :
04 90 63 09 00

Urgences Hôpital Carpentras :
04 32 85 90 00

Pôle Santé : 04 32 85 88 88

Maternité Carpentras :
04 32 85 88 88

Synergia polyclinique :
04 32 85 85 85

Centre Anti-Poison :
04 91 75 25 25

Centre Grands Brulés :
04 91 94 16 69

Médecins de garde

Docteur Abdourahamane

Tél : 04 90 29 67 78

Docteur Brenguier

Tél : 04 90 69 88 67

Docteur Caut-Poitout

Tél : 04 90 69 63 15

Docteur Coste

Tél : 04 90 69 77 68

Docteur Guerin

Tél : 04 90 69 78 80

Janvier

Vendredi 1 janvier, samedi 2 et
dimanche 3 :

Docteur Guerin

Samedi 9 et dimanche 10 :

Docteur Brenguier

Samedi 16 et dimanche 17 :

Docteur Coste

Samedi 23 et dimanche 24 :

Docteur Caut-Poitout

Samedi 30 et dimanche 31 :

Docteur Abdourahamane

Février

Samedi 6 et dimanche 7 :

Docteur Coste

Samedi 13 et dimanche 14 :

Docteur Guerin

Samedi 20 et dimanche 21 :

Docteur Brenguier

Samedi 27 et dimanche 28 :

Docteur Abdourahamane

Mars

Samedi 6 et dimanche 7 :

Docteur Caut-Poitout

Samedi 13 et dimanche 14 :

Docteur Guerin

Samedi 20 et dimanche 21 :

Docteur Coste

Samedi 27 et dimanche 28 :

Docteur Brenguier

Mairie

Horaires des services de la Mairie

Accueil : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et 13h à 17h

Urbanisme et CCAS :
du lundi au vendredi le matin
Pour nous joindre...

Hôtel de Ville :

04 90 69 70 19

Bibliothèque :

04 90 69 82 76

Espace Jeunes :

04 90 29 52 27

Police rurale :

04 90 69 77 28

Services Techniques :

04 90 69 80 20

Office de tourisme : Du lundi
au vendredi, de 9h à 12h et de
14h à 19h. Le samedi de 9h à
12h et de 14h à 18h.

Tél. 04 90 69 74 27

Permanences en mairie

Architecte conseil

2ème jeudi du mois l'après midi
et 4ème jeudi du mois le matin.
Sur RDV au service urbanisme
de la mairie 04 90 69 70 19.

Habitat et Développement (opération façade)

2ème jeudi du mois après midi
sur RDV au service urbanisme
de la mairie 04 90 69 70 19.

Assistante sociale

Le jeudi sur RDV au Centre
Médico social 04 90 63 95 00.

Consultation des nourrissons

Sur RDV au Centre Médico so-
cial 04 90 63 95 00.

Conciliateur de Justice

Monsieur Frechengues, le 1er
et 3ème lundi de chaque mois.
Sur RDV au 04 90 69 70 19.

Association de Médiation et d'Aides aux Victimes

2ème vendredi du mois sur RDV
au 04 90 86 15 30.

MANIFESTATIONS DE L'HIVER 2009-2010

JANVIER

Mercredi 13

Les services culturels de la COVE et le Jardin d'Alice proposent « Histoires de bêtes au pays des sables dorés » à 16h Salle de l'Allée

Samedi 16 ou samedi 23

Le Judo club organise la Journée de la Coupe du Fuji au Cosec

FÉVRIER

Samedi 6

Les Amis du Carri organiseront Balleti le soir

Samedi 6 et dimanche 7

Le SCM Football organise les journées de Tournoi en salle au Cosec

Samedi 13

A 19h au Cosec, loto des Pompiers et des Chasseurs

Samedi 13

Journées de Tournoi en salle organisées par le SCM Football au Cosec



MARS

Samedi 13

L'Espace Jeunes, le Centre Culturel et le Centre de Loisirs organisent un Grand Carnaval avec départ place du 8 mai et arrivée place de la Résistance

Samedi 27

Concert de la Chorale Cantepedrix à l'église



